

Férolles Infos

Numéro 31 : Octobre 2017

Le mot du maire

Force est de constater que l'attractivité des centres-bourgs se nourrit en partie du dynamisme de leur commerce. La vacance commerciale qui frappe notre commune est souvent vécue par nos habitants les plus fragiles et les plus dépendants comme un véritable traumatisme. La reconquête de l'activité commerciale de notre cœur de village était devenue une nécessité économique, mais aussi un enjeu patrimonial et social.

Face à cette situation, l'équipe municipale s'est mobilisée et s'est engagée pour redonner un souffle nouveau à l'attractivité de son centre bourg à travers cette action concrète qu'est la construction d'un local commercial alimentaire et l'installation d'un commerçant.

Les travaux de construction de ce nouveau bâtiment vont débuter très prochainement, le Conseil Municipal ayant validé le marché avec les entreprises lors de sa séance du 13 octobre dernier.

David DUPUIS

Prochainement à Férolles

Samedi 11 novembre	✓ Armistice 1914-1918 à 16h15 devant la Mairie.
Samedi 11 novembre	✓ Concert de la Ste Cécile (Union Musicale), 17h00, église, suivi de la remise des diplômes à la salle des Fêtes
Samedi 25 novembre	✓ Banque alimentaire, 9h00 – 12h00 (Dépôt à la Mairie)
Les vendredis et samedis, du 24 novembre au 9 décembre	✓ Représentation de la pièce « JEFF » par la troupe EXPRESSION à 21h00 (salle des fêtes)
Vendredi 1er décembre	✓ Téléthon, 17h00, cantine scolaire
Dimanche 3 décembre	✓ Spectacle de la Troupe Artist'ella « Scènes de Ménage » à 15h30 (salle des fêtes)
Vendredi 10 décembre	✓ Concert de Noël (Choralia)
Vendredi 16 décembre	✓ Marche illuminée (Rando Férolles)
Du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018	✓ Vacances scolaires

Octobre rose



Cette année, le CCAS a décidé de répondre à l'appel du Comité Féminin du Loiret, le COFEL, afin de se mobiliser pour le dépistage du cancer du sein chez la femme, dans le cadre des animations d'Octobre Rose. Vendredi 13, des dépliants ont été distribués à la sortie de l'école. Le lendemain, un appel aux dons a été organisé au cours du repas du CCAS, placé sous le signe de la couleur rose. 465 euros ont ainsi pu être récoltés et seront reversés à l'association « A Chacun son Everest ! ». Créée en 1994 par le Docteur Christine Janin et le Professeur Baruchel, cette association aide les femmes en rémission d'un cancer du sein et les enfants atteints de cancer ou de leucémie à « guérir mieux » grâce à l'ascension de « leur Everest ». Grâce à un accompagnement global, psychologique et physique, elle les aide à reprendre confiance en eux, se réconcilier avec leur corps, partager leur vécu avec d'autres malades et retrouver un

élan de vie pour un nouvel avenir.

Les ressources collectées auprès du public représentent 26% des ressources de l'association, permettant ainsi de contribuer aux diverses charges d'hébergement, d'alimentation, d'encadrement, de déplacement et d'activités liées aux séjours des personnes souhaitant se reconstruire. Un grand MERCI à tous les généreux donateurs et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles animations de sensibilisation

ZOOM SUR LA PROFESSION D'INFIRMIERE LIBERALE :

Mme Ameline FOUTRIER a repris depuis janvier 2017 le cabinet d'infirmière libérale, situé sur notre Commune.

Qu'est-ce qu'une infirmière libérale ?

Une infirmière libérale est tout d'abord une infirmière qui a choisi de quitter le modèle institutionnel.

Pour organiser au mieux ses missions et souvent seule, l'infirmière libérale doit s'adapter à ses patients, avoir le sens du relationnel, de l'écoute et savoir parer à toutes les situations pour garder la maîtrise technique.

C'est un professionnel de santé qui peut être considéré quelquefois comme un membre à part entière de la famille du patient. Il arrive que ce soit l'unique visite pour des gens esseulés comme les personnes âgées qui ont peu ou pas de famille vivant près de chez eux.

Une infirmière libérale exerce plein de métiers. Elle peut par exemple être amenée à apporter les médicaments de la pharmacie jusqu'au domicile.

En fait, plus qu'une infirmière libérale, on devrait parler de coordinatrice. Mais en plus de coordonner, elle est une pièce essentielle du parcours de santé, car elle réalise des soins.

Quels sont les soins que réalise l'infirmière libérale ?

C'est impossible de répondre à cette question sans oublier des choses.

L'infirmière libérale peut réaliser quasiment tous les soins présents en structure. En effet, la palette est très large :

- Soins d'hygiène et de confort : toilette partielle, complète...
- Prise de sang
- Vaccins
- Prise des constantes : pouls, tension artérielle, température
- Prise des médicaments
- Perfusions : antibiothérapies, nutrition parentérale...
- Retrait de points de suture

Et il y en a plein d'autres !!!

La Sainte Cécile

Le 11 novembre 2017, l'Union Musicale de Férolles fête Sainte Cécile !

Venez nous rejoindre, c'est ouvert à tous ! Vous pourrez applaudir nos jeunes diplômés talentueux.

Programme de la journée :

- 16h : rassemblement et défilé jusqu'au cimetière. Dépôt de gerbes pour rendre hommage aux musiciens et pompiers disparus, ainsi qu'aux anciens combattants et soldats morts pour la France
- 17h : célébration en musique et Chorale à l'église (puis mini concert)
- 18h à la salle des fêtes : remise des diplômes aux élèves de l'école de musique lors du vin d'honneur offert par la municipalité
- 20h : repas à la salle des fêtes

Examens de juin 2017 :

21 élèves en solfège, dont 20 ont obtenu une mention ascendante. 3 mentions TB avec félicitations du jury, 5 mentions TB, 11 mentions B, 1 mention AB, 1 sans mention. 16 élèves en instruments. Ils ont tous obtenu une mention ascendante. 6 mentions TB avec félicitations du jury, 7 mentions TB, 3 mentions B.

Cette année, l'école de musique compte un total de 29 élèves (28 en solfège et instrument, 1 en instrument seul) contre 23 l'an passé, une nette progression. Les instruments enseignés : saxophone, cuivres (trompette, cor, cor d'harmonie), flûte traversière, clarinette.

Pour plus d'infos vous pouvez joindre la directrice bénévole de l'école de musique : Liliane Chambolle au 02.38.59.92.30

La banque alimentaire

Chaque année, la Banque Alimentaire organise une collecte nationale de denrées. Le CCAS est en charge de cette action qui aura lieu à la mairie le vendredi 24 pour les enfants des écoles et le samedi 25 novembre, de 9h00 à 12h00, pour les administrés. Les produits demandés sont des denrées non périssables dont la liste demeure inchangée. La part collectée par l'intermédiaire des municipalités représente 15% du total collecté. En 2016, la banque alimentaire du Loiret a récupéré 1 292 tonnes de produits et en a distribué 1 053 tonnes. 16 300 personnes ont ainsi pu bénéficier de cette aide qui représente 2.1 millions d'équivalents / repas. Environ 14% de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté (993 € pour une personne seule).

Continuons donc à nous mobiliser afin d'aider les plus démunis.



Ce journal d'information est édité par la commune de Férolles. Vous pouvez envoyer vos suggestions d'articles et d'informations à l'adresse suivante: ferolles.info@orange.fr. **Merci de ne pas jeter sur la voie publique.**